

# REHABILITATION DE LA PETITE CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE MATARUM



## I. Contexte



- Une convention avec l'ARER
  - Évaluer le potentiel d'énergies renouvelables de la commune
  - Diagnostic pour la filière microhydraulique sur réseau d'adduction
- Une politique énergétique durable
  - Développement d'un plan d'action pluriannuelle pour la promotion des énergies renouvelables et la Maîtrise de l'Énergie
  - Identification du potentiel des ressources en énergie renouvelable
- Une étude préalable
  - Identification du potentiel global de microhydraulique sur réseaux d'adduction d'eau potable, d'irrigation et d'eaux usées de l'île de la Réunion



## II. Le site de Matarum



- Le Réservoir Matarum
  - Exploitation auparavant pour les besoins électriques des Thermes de Cilaos, la Mairie et le Petit Séminaire
  - Exploitation stoppée aujourd'hui, avec l'extension du réseau EDF dans les années 1970
- Configuration du site
  - A l'origine seul réservoir à récolter les eaux captées
  - Avec l'augmentation des débits, un réservoir intermédiaire, le Réservoir 2000, a été placé en guise de brise charge aux environs de 1996



## III. Descriptif du projet



- Mise en place d'une unité de valorisation sur le site
  - Mise en place d'une petite centrale hydroélectrique (PCH) à deux étages
  - Valorisation électrique se fait à l'entrée des deux réservoirs
  - La micro centrale hydroélectrique du réservoir Matarum existe, mais celle du Réservoir 2000 reste à créer

## IV. L'intérêt du projet



- Contribution aux énergies renouvelables
- Réhabilitation du patrimoine du cirque
- Participation à l'effort du développement des énergies propres
- Sécurisation partielle de l'alimentation électrique de Cilaos (période cyclonique)
- Foncier et accessibilité :
  - ⇒ Le Réservoir Matarum dispose toujours du local de l'ancienne micro centrale
  - ⇒ Un espace suffisant existe pour l'implantation du Réservoir 2000



## V. Les caractéristiques financières



- Les travaux portent sur :
  - La remise aux normes et en fonctionnement de la micro centrale existante sur le Réservoir Matarum
  - La réalisation d'une deuxième micro centrale similaire sur le Réservoir 2000 en amont du Réservoir Matarum
- Le marché d'étude porte sur :
  - Une tranche ferme : l'Avant Projet Sommaire
  - Une tranche conditionnelle 1 : phase d'ingénierie
  - Une tranche conditionnelle 2 : phase de réalisation

## VI. Les partenaires

- Le soutien de l'ARER qui a élaboré le cahier des charges visant à émettre l'appel à désignation du Maître d'Oeuvre
- La participation de la Région (20 %) dans le cadre du Programme Régional de Maîtrise de l'Énergie pour les études de faisabilité relatives aux énergie renouvelables
- La participation de l'ADEME (50 %) au titre et selon les modalités du Programme Régional de Maîtrise de l'Énergie
- La participation de la CIVIS (15 %) qui s'inscrit dans une véritable politique de développement durable de son territoire, en particulier la maîtrise de l'énergie
- La commune intervient en tant que Maître d'Ouvrage à hauteur de 15 %

